

Questionnaire Révision du SCoT du Grand Clermont

→ questionnaire à destination des élus

→ à envoyer dès que possible, **réponse pour le 1^{er} septembre** (présentation et analyse des résultats pour le copil du 19 septembre). Des relances seront à faire pendant l'été

Introduction

Le SCoT du Grand Clermont, couvrant les 104 communes et 4 EPCI du territoire, a été approuvé en 2011.

En décembre 2022, le Comité Syndical a décidé de réviser le SCoT, afin de le mettre en compatibilité avec les documents supra-SCoT et de prendre en compte l'évolution du contexte législatif. Mais surtout, il s'agit d'intégrer dans le SCoT les enjeux liés aux nécessaires transitions écologique et énergétique.

La révision du SCoT offre l'occasion de mettre en œuvre un projet de territoire solidaire et innovant à l'échelle du Grand Clermont, à l'horizon 2050.

L'objectif de ce questionnaire, à destination des élus, est de recueillir vos attentes vis-à-vis du SCoT afin d'amorcer la réflexion sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), document central du SCoT qui définit les grandes orientations pour le territoire du Grand Clermont à l'horizon 2050. L'objectif est de finaliser le PAS fin 2025.

1. Qu'est ce qu'un SCoT pour vous ? (cochez si vous êtes d'accord avec la ou les propositions)

- Un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie
- Un document technique réalisé par des spécialistes
- Un document d'urbanisme règlementaire
- Un document contraignant et qui bloque certains projets
- Un espace de dialogue entre élus
- Un projet co-construit entre les élus et la population
- Je ne sais pas

2. Quelle est la place du SCoT par rapport aux autres documents d'aménagement du territoire ? (cochez si vous êtes d'accord avec la ou les propositions)

- Le SCoT s'impose au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement Durable et de Développement du Territoire)
- Le SCoT s'impose aux PLU/PLUi
- Le SCoT doit être compatible avec la charte des parcs naturels régionaux (PNR des Volcans d'Auvergne et PNR Livradois-Forez)
- Le SCoT est un document intégrateur de tous les documents de rang supérieur
- Je ne sais pas

3. **Le SCoT du Grand Clermont est révisé** (cochez si vous êtes d'accord avec la ou les propositions) :

- pour intégrer le ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
- parce qu'il est caduc
- pour intégrer les enjeux de transition écologique et énergétique
- pour coordonner l'action des 4 EPCI
- pour assouplir les règles de constructions
- Je ne sais pas

4. **Le SCoT peut s'emparer de quel(s) sujet(s) ?** (cochez si vous êtes d'accord avec la ou les propositions)

- La protection des espaces naturels
- Le nombre de logements à produire par EPCI
- La définition des règles d'implantation des constructions à la parcelle
- La localisation des zones d'activités économiques
- La fixation des limites de l'urbanisation à la parcelle
- L'organisation de la mobilité à l'échelle du Grand Clermont en tant qu'Autorité Organisatrice
- Je ne sais pas

5. La commission Urbanisme a prédéfini une liste de 12 enjeux. **Selon vous, quel est le niveau de priorité de ces enjeux à l'échelle du Grand Clermont ?** Indiquez votre choix sur une échelle de 0 à 3 (1 étant la priorité la plus faible et 3 la plus élevée).

0 : en désaccord avec cet enjeu

1 : enjeu secondaire

2 : enjeu important

3 : enjeu prioritaire

SOBRIETE	FONCIER : aménager en préservant les ressources du territoire	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	EAU : considérer la ressource en eau comme un bien commun territorial	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	AIR / ENERGIE / CLIMAT : répondre aux objectifs de sobriété et territorialiser les ENR	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	BIODIVERSITE / MILIEUX NATURELS / SOLS : protéger et restaurer les écosystèmes	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
HABITA-BILITE	ORGANISATION DU TERRITOIRE : vers un nouveau modèle de développement économe en ressources	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○

	DEMOGRAPHIE : privilégier la qualité de vie des habitants à l'attractivité	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	ACCESSIBILITE / MOBILITES : croiser enjeux climatiques, urbains, sociaux et mobilités	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	HABITAT / PARCOURS RESIDENTIELS : développer de nouvelles formes d'habitat au regard des enjeux écologiques et sociaux	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	SOCIAL : garantir un territoire plus solidaire et plus équitable	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	ECONOMIE / EMPLOI : adapter les systèmes économiques (décarbonation, relocalisation... au changement global	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	AGRICULTURE / ALIMENTATION : vers un nouveau modèle agricole plus résilient qui répond aux besoins des habitants	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○
	CADRE DE VIE / SANTE : croiser enjeux climatiques, sociaux et problématiques en matière de santé	0 1 2 3 ○ ○ ○ ○

6. Quelles sont vos attentes vis-à-vis du SCoT ?

7. Quelles sont vos craintes vis-à-vis du SCoT ?